



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2017



EN BREF

44

NOUVEAUX MEMBRES
ONT REJOINT
LE RÉSEAU CLER
EN 2017

NOS MISSIONS

Échanger
DYNAMISER LE RÉSEAU
D'ADHÉRENTS

Convaincre
LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE DANS
LE DÉBAT FRANÇAIS

Informier
FAIRE CIRCULER
LES CONNAISSANCES

L'énergie nous concerne tous !

Depuis 1984, le CLER - Réseau pour la transition énergétique défend et accompagne la montée en puissance des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie dans le paysage énergétique français. Grâce à un réseau d'acteurs locaux précurseurs, l'association poursuit son objectif d'accélérer la transition énergétique sur le terrain. En innovant sans cesse et en élaborant des pratiques vertueuses et reproductibles, ces professionnels engagés forment une société civile déjà en mouvement dans les territoires.

Qui sommes-nous ?

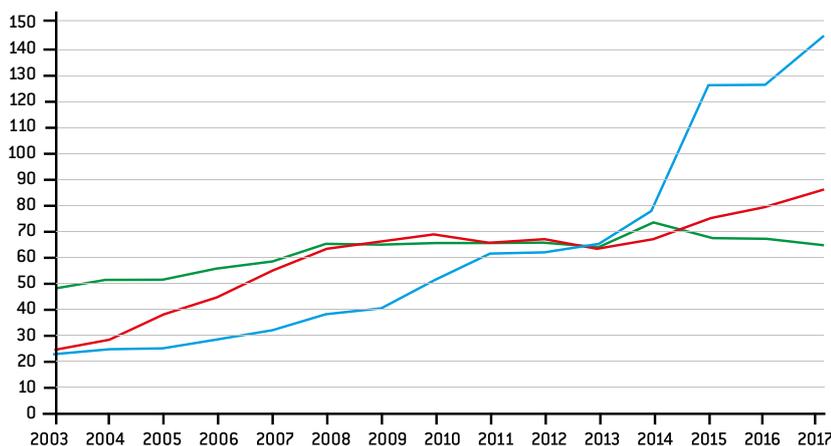
- Des collectivités qui visent la couverture de leurs besoins énergétiques, après les avoir réduits au maximum, par les énergies renouvelables locales
- Des associations qui accompagnent des citoyens dans leur démarche de sobriété ou de rénovation énergétique
- Des entreprises qui développent les énergies renouvelables ou l'efficacité énergétique au quotidien
- Des organismes de formation qui proposent des enseignements de qualité dans tous les champs de la transition

La transition énergétique : ça marche !

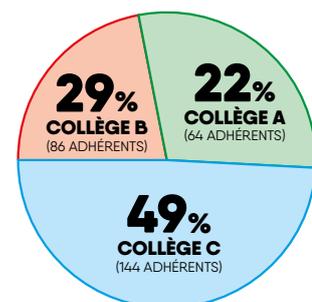
Notre projet est simple : offrir aux acteurs locaux un espace d'échanges pour imaginer ensemble les alternatives concrètes aux énergies fossiles et les diffuser. Fort de son expertise et de ce travail en réseau, le CLER porte à l'échelle locale, nationale et européenne une vision cohérente et transversale de l'énergie, et formule des propositions auprès des pouvoirs publics. Il siège au Conseil supérieur de l'énergie et au Conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique en tant qu'association de protection de l'environnement.

NOS ADHÉRENTS EN QUELQUES CHIFFRES

ÉVOLUTION
DU NOMBRE D'ADHÉRENTS



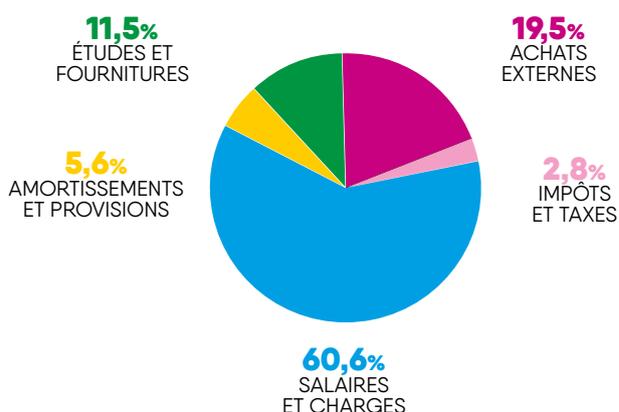
294 ADHÉRENTS
À JOUR DE COTISATION EN
2017 RÉPARTIS AINSI :



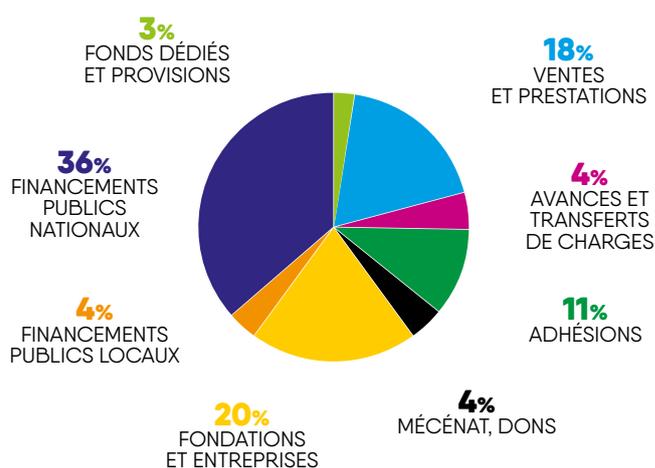
- COLLÈGE A (ASSOCIATIONS)
- COLLÈGE B (ENTREPRISES)
- COLLÈGE C (COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET ORGANISMES DE FORMATION)

ÉLÉMENTS ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

CHARGES 2017 (1 167 026 €)



PRODUITS 2017 (1 200 660 €)



PRINCIPAUX FINANCEURS DU CLER

(CONTRIBUTION DE PLUS DE 10 000 € AUX PRODUITS DE L'ANNÉE 2017)



Conseil d'administration

- Alban Aubert**
Directeur de Quercy Energies
- Stéphane Baly**
Conseiller municipal délégué de la Ville de Lille
- Emmanuelle Bertho**
Représentante de la SCOP Energies Vertes
- Sabine Moreau**
Représentante du SIPPEREC – Responsable de pôle Maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables
- Guillaume Bastard**
Directeur Europe-Méditerranée du GERES
- Sandrine Buresi**
Directrice du GEFOSAT et Co-présidente du CLER
- Madeleine Charru**
Directrice de SOLAGRO et Vice-Présidente du CLER
- Marc Denis**
Représentant d'AMORCE et Vice-Président de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise
- Sébastien Denis**
Directeur d'éQuiNeo et trésorier du CLER
- Nathalie Duviella**
Coordinatrice du CREAQ
- Marc Jedliczka**
Directeur général d'HESPUL et Vice-Président du CLER
- Marie-Laure Lamy**
Directrice d'ALOEN et co-présidente du CLER
- Peter Lehmann**
Gérant de la SARL Lehmann & Fils
- Gaëtan Remond**
Directeur associé d'INDDIGO
- Claudio Rumolino**
Chargé de mission éolien participatif chez VALOREM
- Didier Lenoir**
Président d'honneur du CLER
- Michel Maya**
Maire de Tramayes et Vice-Président du CLER
- Sophie Moncorgé**
Chef de projet TEPOS et représentante de la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien
- Fanélie Carrey-Conte**
Directrice Coopération d'Enercoop
- Patrick Villalon**
Directeur général adjoint du SYDEV
- Virginie Watine Bertin**
Directrice d'ALISEE
- Laure Voron**
Co-directrice Responsable Formation à l'ASDER

Échanger

DÉVELOPPER ET ANIMER LE RÉSEAU CLER

Les réseaux animés
par le CLER



Espaces Info Energie

86



Territoires à énergie positive

105



Organismes de formation
(Format'eree)

30

Associations, organismes publics, entreprises... les adhérents du CLER - spécialistes ou généralistes - sont complémentaires. Ils assurent un travail de terrain au cœur des territoires et ont acquis de l'expérience et de l'expertise sur les questions énergétiques. La diversité du réseau fait sa force ! Le CLER, en tant que tête de réseau, a pour mission d'animer ce collectif d'adhérents engagés pour les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie, et de le renforcer.

« Animer » du latin animare « donner de la vie ». Depuis bientôt 35 ans, l'association CLER - Réseau pour la transition énergétique met en lien des acteurs de la transition énergétique en développant et dynamisant différents réseaux thématiques et en organisant des événements nationaux qui permettent à ses adhérents de se rencontrer et de construire leur mouvement. Cette mission fondatrice repose sur le travail de plusieurs salariés qui endossent le rôle d'animateurs. Les adhérents peuvent ainsi se retrouver au sein de réseaux thématiques spécifiques (Territoires à énergie positive, Espaces Info énergie, Plateformes locales de la rénovation énergétique et organismes de formation) au sein desquels ils échangent sur leurs problématiques et construisent des méthodologies propres. Ils peuvent également s'ouvrir à des acteurs extérieurs au réseau du CLER avec lesquels nous menons des actions d'animation dans un objectif bien défini, comme celui de lutter contre la précarité énergétique (voir page suivante).

Des dynamiques d'échanges

Pour mutualiser les connaissances des adhérents du CLER, l'association a mis en place des temps d'échange en ligne assurés régulièrement par des adhérents pour les adhérents. Ces « *Mardis de la Transition énergétique* » ou « *webinaires* » (pour web-séminaires) ont lieu chaque premier mardi du mois de 16h à 17h30 sur des sujets d'actualité (élections présidentielles, plan de rénovation énergétique, nouveau scénario négaWatt), des nouvelles dispositions ou propositions de lois à éclaircir (les directives européennes, le TURPE) ou des débats de fond à aborder pour aboutir à une position commune (mobilité en milieu rural). Ces

« séances d'échange réciproque de savoirs » accueillent chaque fois une trentaine de structures connectées, et sur des sujets majeurs, attirent parfois plusieurs membres d'une même équipe derrière leur écran. Après l'intervention de deux experts invités à parler de la thématique choisie, une session de questions et de réponses permet aux « apprenants » de prendre la parole. Avec les *Clés de la rénovation* (voir page 13) ou les « 12-13 » des Territoires à énergie positive (voir page 4), ces ateliers en visioconférence incarnent le dynamisme de notre structure et la diffusion en ligne grâce à des outils adaptés des connaissances communes. La liste de discussion CLER - Adhérents, qui comporte 541 contributeurs, est également un lieu d'échange sur laquelle 354 messages ont été postés en 2017.

100% TERRITOIRES
À ÉNERGIE POSITIVE

TERRITOIRES

Les Territoires à énergie positive renforcent leurs actions

Depuis juin 2011, le réseau des Territoires à énergie positive (TEPOS) rassemble les territoires et acteurs locaux qui visent l'objectif de réduire leurs besoins d'énergie au maximum et de les couvrir par les énergies renouvelables locales. Il constitue un sous-réseau du CLER doté d'une gouvernance propre. Dans le cadre de groupes de travail et d'enquêtes, le réseau TEPOS a renforcé ses échanges et produit trois publications thématiques (voir aussi chapitre Informer). En partenariat avec Territoires-conseils (service de la Caisse des Dépôts), le réseau TEPOS a également animé des téléconférences web : le « 12-13 des TEPOS ». Un mois sur deux, un territoire pionnier y témoigne de sa démarche auprès des élus et de leurs collaborateurs qui recherchent des références et des pratiques concrètes pour avancer dans leur transition énergétique territoriale. En 2017, Malaunay, l'Île d'Oléron, la CC Cœur Haute Lande et la CC Cœur de Savoie sont intervenues. Suite au succès de la formule en 2016, le CLER a poursuivi les téléconférences web « *TEPOS en actions* ». A partir de la présentation détaillée d'une approche et la mise à disposition d'une boîte à outils associée, les deux téléconférences « *Vers un conseil en énergie partagé pour les entreprises* » et « *Plans locaux d'urbanisme dans la transition énergétique* » visent à faciliter le passage à l'action.

Échanger



DATE CLÉ

27 - 29 septembre
2017

C'est à Figeac que près de 500 personnes se sont retrouvées en septembre 2017 pour les Rencontres nationales des Territoires à énergie positive. Les participants ont salué les nombreux temps d'échanges prévus au programme (ateliers, labos, mini-formations) et la qualité des intervenants français ou étrangers en plénière. Entre patrimoine médiéval et projets inspirants d'acteurs reconnus comme les Fermes de Figeac, cette septième édition riche en couleurs fut à nouveau une réussite.

PUBLICATION



Localement, les politiques énergie-climat des collectivités locales sont mises en œuvre grâce à des chefs de projets et des coordinateurs - architectes et petites mains de la transition écologique. Le CLER a mené l'enquête en 2017 sur ces métiers et ces parcours professionnels qui doivent être valorisés. Qui sont ces chargé.e.s de mission ? Comment contribuent-ils à définir la stratégie du territoire, à planifier son exécution, à mobiliser les citoyens et les acteurs économiques ?

Échanger



Du 17 au 19 mai 2017

Des « défricheurs » qui ont construit le tout premier Comité de liaisons pour les énergies renouvelables en 1984, aux 294 membres adhérant au Réseau pour la transition énergétique en 2017, plusieurs décennies d'action à l'échelle européenne, nationale et locale fondent notre projet associatif pour une transition énergétique territoriale et solidaire. Moment fort de la vie associative, plus de 130 adhérents se sont réunis à l'occasion de notre assemblée générale le jeudi 18 mai. Et l'histoire continue de s'écrire... Main dans la main avec La Nef, Énergie partagée et Enercoop PACA, nous avons souhaité croiser nos chemins à Marseille lors d'une grande rencontre nationale pour la transition énergétique qui a eu lieu le vendredi 19 mai 2017. Deux plénières et de multiples ateliers ont permis aux 300 participants de s'engager un peu plus, à titre individuel ou collectif, dans des actions en faveur des économies d'énergie, des énergies renouvelables et de la lutte contre la précarité énergétique.

En 2017, le réseau TEPOS a accueilli une vingtaine de nouveaux territoires et acteurs locaux et compte désormais 105 membres dont 60 territoires. Un tiers d'entre eux ont formalisé leur engagement politique vers un objectif 100 % renouvelables en s'engageant dans la reconnaissance « *Territoire à énergie positive* ». Autant d'initiatives à retrouver sur le site *Tepos.fr* qui propose des actualités, des bonnes pratiques, des comptes-rendus interactifs, des vidéos et une lettre d'informations mensuelle, ou encore sur Twitter (@reseautepos).

www.tepos.fr

Outillage méthodologique

Le CLER renforce sa production d'un outillage méthodologique au bénéfice des territoires. Dans le cadre de travaux préalables, Solagro et l'Institut négaWatt ont développé une méthode de sensibilisation et d'appropriation des enjeux de la transition énergétique par les acteurs locaux, basée sur un plateau et des cartes à jouer, désormais intitulée *Destination TEPOS*. En partenariat avec ces deux structures et avec le soutien de l'ADEME et de la Région Bourgogne-Franche-Comté, le CLER a coordonné la réalisation des développements complémentaires nécessaires pour rendre l'outil support de la démarche appropriable par le plus grand nombre, puis une expérimentation de la diffusion de cette méthode. Portée par le CLER dans le cadre de son offre de formation (voir le chapitre Informer), la formation *Destination TEPOS* accompagne le déploiement de ce dispositif dont le CLER assure la gestion. Trois sessions de formation ont eu lieu en 2017 et se poursuivront en 2018. Toutes les personnes intéressées par mettre en œuvre la méthode *Destination TEPOS* sur leur territoire, ou accompagner des territoires grâce à elle, peuvent désormais suivre la formation et s'engager dans le réseau des utilisateurs.

www.destinationtepos.fr



FORMATION

Organismes de formation, agissons pour proposer des formations de qualité !

Le réseau Format'eree regroupe aujourd'hui plus de 30 organismes de formation actifs et impliqués dans la transition énergétique sur leur territoire, répartis partout en France. Ce réseau d'organismes de formation échange à la fois sur les pratiques de formation initiale et professionnelle continue, mais travaille également à accompagner les nécessaires transitions professionnelles pour accompagner la transition énergétique. Après avoir participé au développement de la plateforme Mooc Bâtiment durable, le CLER a soutenu le premier Mooc sur la rénovation énergétique performante porté par l'ASDER et Arcanne. Dans le cadre de groupes de travail et d'enquêtes, le réseau Format'eree a produit une publication thématique proposant une analyse illustrée de nombreux retours d'expériences : « *Transition énergétique des territoires et formation* » (avec le réseau Tepos), sur laquelle s'est appuyé un atelier sur les besoins de formation des territoires lors des Rencontres TEPOS 2017 à Figeac. Objectif : participer à l'évolution des pratiques et contenus des organismes de formation pour répondre aux enjeux des Territoires à énergie positive.

Soutenir les porteurs d'idées et de projets

Depuis le début des années 2000, le CLER et ses adhérents sont activement engagés dans la lutte contre la précarité énergétique. Notre association est devenue un acteur national incontournable sur cette thématique et est régulièrement sollicitée pour s'associer à des initiatives portées par des organismes divers. En 2016, le CLER (avec les partenaires BCE et Colibri) s'est ainsi engagé aux côtés d'AG2R La Mondiale dans la construction d'un programme de soutien à des porteurs de projets engagés dans des actions de lutte contre la précarité énergétique, intitulé « *Porteurs d'idées énergétiques* ». 21 d'entre eux ont été ainsi accompagnés en 2017, et soutenus financièrement par AG2R, la Fondation Schneider Electric, et les fonds de dotation Solinergy et Energie Solidaire. Le CLER est par ailleurs membre du comité des partenaires de l'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE) créé par l'Ademe.

SLIME Un premier pas
contre la précarité
énergétique

Massifier le dispositif SLIME

En cinq ans de coordination des Services locaux d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (SLIME), le CLER a accompagné une cinquantaine de collectivités volontaires (dont 33 en 2017) à déployer ce dispositif localement. Leur travail de terrain, appuyé par l'intervention d'acteurs locaux investis dans la lutte contre la précarité énergétique, a permis de repérer 7800 ménages et de les orienter vers une solution adaptée disponible sur le territoire suite à un « *diagnostic sociotechnique* » à domicile. D'une année à l'autre, la croissance exponentielle du programme montre la grande marge de progression possible pour aider toujours plus de ménages.

Le programme s'adresse à tous les ménages en précarité énergétique, quel que soit le statut d'occupation, et offre des solutions concrètes aux propriétaires occupants (la moitié s'orientent vers des travaux de rénovation) et aux locataires (accès au droit, médiation avec le bailleur, fonds d'aide aux petits travaux...). En 2017, des expérimentations et une formation de médiation avec le bailleur privé ont pu être conduites dans ce cadre pour étoffer la palette de solutions concrètes à disposition de ces ménages, trop souvent oubliés des politiques publiques nationales. Enfin, l'éligibilité aux Certificats d'économies d'énergie « *précarité énergétique* » permet aux collectivités de financer la moitié de leurs dépenses réellement engagées dans un SLIME.

Le diagnostic sociotechnique

Pour répondre aux besoins des collectivités, un module de formation « *Réaliser un diagnostic sociotechnique au domicile de ménages en précarité énergétique* » a été conçu. Il est décliné en quatre parcours pédagogiques différenciés selon le profil des stagiaires. Le logiciel SoliDiag, développé par le CLER, le Geres, Solibri et des structures de terrain, est progressivement utilisé par les collectivités SLIME et leurs partenaires, avec l'objectif d'en faire l'outil de référence pour ce type de dispositif.

www.lesslime.fr



DATE CLÉ

14 novembre 2017

Pour sa onzième journée nationale d'étude, le réseau RAPPEL s'est intéressé au lien entre précarité énergétique et santé. Cet enjeu majeur, trop rarement mis en valeur, a permis à une centaine de participants d'échanger des informations et des retours d'expériences, et de poser les bases d'un travail en commun grâce au rapprochement de services (environnement, énergie, habitat, santé) et à l'harmonisation des pratiques professionnelles. Avec une demande fondamentale à la clé : la reconnaissance des passoires thermiques dans les critères d'indécence des logements.

Échanger



PUBLICATION

Parue pour la première fois en 2017, la *Piqûre du RAPPEL* est une lettre d'informations annuelle de quatre pages qui propose des informations simples et accessibles sur le thème de la précarité énergétique, à l'aide de chiffres, d'un décryptage d'actualités et de retours d'expériences. Elle vise à convaincre les acteurs locaux à s'engager eux aussi dans la lutte contre la précarité énergétique.



Le Réseau RAPPEL poursuit sa lutte contre la précarité énergétique

Le réseau RAPPEL a été créé en 2007. Il est co-animé par le CLER et l'association Solibri. Il assure un échange au niveau national entre des partenaires régionaux et locaux, issus des mondes de l'énergie, du logement et de l'action sociale, sur le thème de la précarité énergétique. Fin 2017, il réunit plus de 1000 membres d'horizons divers : des associations, des collectivités locales, des entreprises, des administrations et quelques particuliers (étudiants et retraités notamment). Il a également la vocation de mettre en contact et de faire échanger de manière informelle des têtes de réseau et des acteurs nationaux actifs sur le sujet (Fédération SOLIHA, Secours catholique, Fondation Abbé Pierre, UNCCAS, FAPIL, ARC...) afin de travailler sur des sujets de fond ou d'actualité spécifiques, et d'envisager des prises de position communes. Plusieurs supports de diffusion d'information et des outils sont mis à la disposition des membres du RAPPEL.

www.precarite-energie.org

CONSEIL ENERGIE



L'Espace Info Energie, mission socle du service public

En 2017, le CLER a prolongé son rôle d'animateur de réseau des Espaces Info Energie (EIE) grâce à des actions de plaidoyer dans l'optique de construire et promouvoir une vision collective du futur Service public de l'efficacité énergétique de l'habitat (SPPEH). En effet, la définition du SPPEH entre en résonance avec les missions réalisées depuis 2001 par les EIE : accueil, information et conseil personnalisé des particuliers dans le cadre du projet de rénovation énergétique de leur logement. Ce service qui doit s'adresser à tous, sans distinction de revenus, nécessite un rapprochement des pratiques entre les conseillers info énergie et habitat des opérateurs logement. En 2017, le CLER a oeuvré dans ce sens en expérimentant la diffusion d'un guide méthodologique à destination de ces deux réseaux pour harmoniser leurs pratiques d'entretien. Initié en Ile de France, ce travail se poursuivra en 2018 sur d'autres territoires. Enfin, dans le cadre des plateformes de la rénovation énergétique, le CLER a mené une enquête auprès de ses membres sur la mobilisation des professionnels du bâtiment au niveau local, dont les enseignements seront diffusés en 2018.



Familles à énergie positive, deuxième saison

Sollicité par l'association Prioriterre, le CLER a repris en 2017 la coordination du défi Familles à énergie positive (FAEP). Nous travaillerons en 2018 sur une nouvelle version de cette action que connaissent bien les nombreux adhérents du CLER qui la développent localement. Dans l'attente de ce second souffle, la saison 2017-2018 de ce défi est co-animé par les associations Alisée et Hespul, membres du réseau.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN FRANCE ET DANS LE MONDE



Accélérons la transition énergétique !

En mai 2017, le CLER a publié ses propositions pour accélérer la transition énergétique. Ce document de vingt pages met en valeur les actions prioritaires à mettre en œuvre pour saisir les multiples opportunités offertes par les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie. Il précise les évolutions réglementaires possibles au sein de six chapitres : amplifier et accélérer les évolutions du cadre juridique, libérer l'initiative des acteurs économiques, organiser le financement des acteurs de la transition énergétique, améliorer la qualité de vie pour tous, assurer le partage des bénéfices entre tous les citoyens et la participation des territoires.

En 34 ans d'existence, le CLER est devenu un acteur de référence de la transition énergétique. Auprès des pouvoirs publics ou dans les médias, au sein de multiples instances dans lesquelles il est engagé, le réseau fait connaître et défend des propositions pour les énergies renouvelables et les économies d'énergie. Développées en respectant le cadre social, économique et environnemental dans lequel elles s'insèrent, elles sont une chance exceptionnelle pour notre société. Il est aujourd'hui nécessaire de changer radicalement notre rapport à l'énergie et de s'engager dans la mise en œuvre d'une transition énergétique reposant sur les trois piliers de la démarche négaWatt – sobriété, efficacité, énergies renouvelables – et sur l'implication de toute la société, citoyens, associations, entreprises, collectivités locales.

POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

Appliquons la loi de transition énergétique

Adoptée le 17 août 2015, la Loi de transition énergétique pour une croissance verte (LTECV) est entrée en 2016 dans sa phase de transposition réglementaire. Depuis lors, le CLER s'investit de manière très importante pour défendre son ambition initiale, ou la ré-hausser, lors de la rédaction de décrets et d'arrêtés, que ce soit au Conseil supérieur de l'énergie, au Conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique ou dans les réunions nationales de consultation.

Année électorale

En 2017, le CLER saisit l'occasion des campagnes électorales, présidentielles puis législatives, pour mobiliser ses administrateurs et ses adhérents afin d'actualiser et de présenter auprès des candidats ses propositions pour la transition énergétique. Ce travail donne naissance à un document de *Dix propositions* et à la publication d'une brochure de vingt pages *La transition énergétique est une opportunité à saisir !* Alors que Nicolas Hulot devient Ministre d'Etat en charge de la transition écologique et solidaire, le réseau s'interroge sur sa marge de manœuvre : « *Sans moyens adaptés, le ministère*

Convaincre



Médias et conférences

Fidèle à sa culture, le CLER a activement participé à de nombreux événements publics en 2017. Ces interventions - autant de passerelles entre les territoires et le niveau national - sont assurées dans le cadre d'événements organisés par des adhérents et des partenaires, comme les Rencontres des énergies renouvelables ou les Assises européennes de la transition énergétique. Ils nous ont permis soit d'informer les acteurs locaux des débats et des enjeux nationaux, soit de porter des messages issus du terrain dans les instances nationales. Du côté des médias, le CLER continue d'être reconnu comme une source d'information importante pour les journalistes spécialisés sur les questions énergétiques et environnementales. Les médias généralistes nous ont également sollicité pour donner notre point de vue notamment dans les pages du Parisien, du Monde, de Libération ou des Échos, et lors d'apparitions audiovisuelles sur les chaînes de Radio France, RMC/BFMTV ou France Télévisions.

de la transition écologique ne sera qu'un ministère de façade : il ne permettra pas à notre pays de saisir les opportunités sociales, économiques et environnementales que nous offre la transition énergétique », expliquent aux médias les co-présidentes de l'association, Marie-Laure Lamy et Sandrine Buresi.

Un discours, et après ?

En juillet 2017, le Ministre publie un Plan Climat et annonce des mesures qui articulent comme il l'a promis, la défense de l'environnement et la lutte contre l'exclusion. Rouler moins, économiser de l'énergie ou rénover son logement... ces impératifs écologiques ne doivent pas laisser sur le bord de la route les plus pauvres d'entre nous et des aides doivent être prévues et modulées en fonction des ressources des Français. Nous nous réjouissons de ces annonces mais restons une nouvelle fois dans l'attente de mesures concrètes, associées à des financements, en priorité dans les champs relatifs au logement ou à la mobilité.

Plan rénovation

D'autant que, dans les mois qui suivent, ces bonnes intentions ne sont pas toujours suivies des faits. En novembre, par exemple, la sortie du plan pour la rénovation énergétique du bâti, malgré quelques avancées positives (notamment l'importance donnée au guichet unique de l'efficacité énergétique... qui reste à financer), ne présente pas les conditions nécessaires à la rénovation de 500 000 logements « passoires » par an dès 2017 (dont une moitié occupée par des familles précaires) promise par la LTECV. « La massification de la rénovation énergétique des logements 'passoires', voulue par Nicolas Hulot et Jacques Mézard, se contente seulement d'une accumulation de petits travaux : une rénovation globale et performante sera toujours plus efficace qu'un simple changement de fenêtre ou qu'une isolation des combles à la va-vite. C'est par la massification des rénovations performantes que l'on pourra en faire baisser le coût », estime alors Joël Vormus, directeur du CLER.

Mix énergétique

Fin novembre enfin, c'est la déconvenue. Nicolas Hulot annonce le report de l'un des objectifs majeurs de la loi de transition énergétique : la baisse de 75 % à 50 % d'ici 2025 de la part du nucléaire dans la production d'électricité en France. Pour le CLER - Réseau pour la transition énergétique, ce recul fait craindre que la frilosité l'emporte une nouvelle fois sur la mise en œuvre

Nos contributions au niveau européen

Fin 2016, la Commission européenne a publié un paquet de mesures qui doit fixer, à l'issue des négociations, les objectifs énergétiques et climatiques européens pour 2030 et les aligner aux exigences internationales décidées lors de la COP21. Le CLER a défendu dans ce cadre un certain nombre de propositions d'amélioration, soutenu plusieurs amendements et travaillé auprès des eurodéputés et des Ministères français concernés pour que la France mette ses positions européennes en matière d'économies d'énergie et d'énergies renouvelables en accord avec ses déclarations ambitieuses sur la lutte contre le changement climatique et la précarité énergétique. Des actions de plaidoyer qui ont notamment permis de positionner le nouveau gouvernement parmi les Etats les plus ambitieux sur les questions d'efficacité énergétique (soutien à un objectif européen contraignant d'efficacité énergétique pour 2030 et à un mécanisme robuste d'obligation d'économies d'énergie, distinction des prestations de fourniture et de services à l'efficacité énergétique).

des réformes structurelles et des politiques volontaristes seules capables d'engager véritablement la France dans la voie des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Alors qu'un grand débat public s'annonce en 2018 sur la Programmation pluriannuelle de l'énergie, le gouvernement semble déjà avoir fait le choix des énergies du passé, sans entendre les voix des acteurs de terrain qui demandent, eux, à passer à l'action en faveur de la transition.

Dans les territoires

En 2017, le CLER accompagne enfin la mobilisation des territoires, notamment les Territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) qui voient l'enveloppe financière promise lors de la mandature précédente remise en question. Pour les défendre, nous demandons que l'Etat tienne ses engagements sur le financement du dispositif TEPCV et prépare la suite en prévoyant l'attribution d'une dotation énergie-climat pérenne aux collectivités. Nous suivons ainsi avec attention la préparation des contrats de transition écologique, nouveau dispositif promu par le ministère pour accompagner les stratégies locales de transition, et plaidons pour qu'une stratégie de généralisation soit rapidement définie, au delà de l'expérimentation prévue en 2018.

ÉCONOMIES D'ÉNERGÉTIQUE



Coalition France pour l'efficacité énergétique (CFEE)

Depuis 2012, le CLER anime la CFEE qui fédère des industriels (Gimelec, Isolons la Terre contre le CO2), des sociétés de services indépendantes (GESEC), des associations de promotion de la performance énergétique des bâtiments dans les territoires (Effinergie), des associations de protection de l'environnement (France Nature Environnement, Réseau Action Climat), de consommateurs et d'utilisateurs (UFC-Que Choisir, Association des responsables de copropriétés) soucieux de faire avancer le sujet de l'efficacité énergétique en France.

En 2017, les membres de la coalition ont poursuivi leurs actions en France et en Europe pour la mise en oeuvre de la loi de transition énergétique et le financement de la rénovation énergétique. Les contributions du CLER et de France Nature Environnement dans le cadre de la consultation sur la stratégie de rénovation énergétique du parc bâti, et l'appui du Réseau Action Climat dans le cadre du Conseil national de la transition écologique (CNTE), ont par exemple obligé l'administration à reconnaître la non-compatibilité de ses propositions avec la loi.

Décret décence

Les recours déposés contre le décret révisant la réglementation thermique « par éléments » et le décret pour l'inclusion de la performance énergétique dans les critères de décence des logements ont aussi permis de souligner la non-compatibilité de ces textes avec le droit européen (approche globale de la performance énergétique des bâtiments) et la loi de transition énergétique

Convaincre



Le collectif pour l'énergie citoyenne

Le CLER est membre, avec certains de ses adhérents comme Enercoop et Energie partagée, d'un collectif inédit pour l'énergie citoyenne et participative qui regroupe douze organisations de la protection de l'environnement, de l'énergie et de l'économie sociale et solidaire. Son objectif : faire la promotion de la participation directe des citoyens et des collectivités à la production d'énergies renouvelables. Selon eux, elle agit comme accélérateur de la transition énergétique et du développement des territoires. « Cet investissement local est aujourd'hui nécessaire pour atteindre les objectifs fixés par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte », estiment les membres qui défendent notamment la fixation d'un objectif de 15 % des énergies renouvelables entre les mains des citoyens et collectivités à l'horizon 2030. En savoir plus : www.energie-citoyenne.fr

Convaincre



PUBLICATION

Mobilité, énergie et développement local

Le transport représente un tiers de la consommation d'énergie française, presque uniquement des produits pétroliers. Sans aucun doute, la mobilité est un thème majeur de la transition énergétique ! Pour l'explorer du point de vue de l'action locale, le CLER a rédigé une publication (43 pages, parue début 2018) qui présente neuf retours d'expériences d'acteurs de terrain, y compris en milieu périurbain et rural. Ces projets structurants démontrent que les efforts réalisés pour la mobilité durable a également des effets positifs sur le développement des territoires.

(objectifs de rénovation du parc au niveau BBC et d'élimination des passoires énergétiques). Ces actions juridiques, grâce à la mobilisation des membres de la CFEE et d'autres acteurs-clés (comme la Fondation Abbé Pierre et les nombreux soutiens reçus dans le cadre du recours « décence ») illustrent la détermination du CLER à atteindre les objectifs de la loi dans le contexte où certaines priorités (comme l'élimination des passoires énergétiques en 2025) semblent remises en cause dans le cadre de la consultation sur le plan rénovation présenté fin 2017 par le gouvernement.

Ecoconception

Le CLER a aussi maintenu son implication dans la campagne européenne *Cool products for a cool planet* pour plus d'efficacité énergétique dans les produits de grande consommation (étiquette énergie, directive « éco-conception »), élargie désormais à la problématique de l'économie circulaire. Seule voix de la société civile lors des consultations nationales, le CLER a défendu des positions ambitieuses tout en essayant de vulgariser ces sujets-clés sur son propre site et dans les médias.

Parmi les sujets suivis en 2017 : la compensation des consommateurs floués par une étiquette énergie incorrecte, la simplification de cette étiquette (avec la disparition des catégories pouvant prêter à confusion) et l'amélioration des tests des appareils (présentation exclusive pour *Le Parisien* d'un rapport du Bureau européen de l'environnement, largement reprise par la presse et la télévision).

www.cler.org/association/nos-actions/cool-products-for-a-cool-planet/
www.coalition-energie.org



Initiative Rénovons !

Début 2016, le CLER, en collaboration avec la Fondation Abbé Pierre, le Réseau Action Climat, le Secours catholique et la Fédération Soliha, jette les bases de Rénovons, une initiative qui porte un plan cohérent et ambitieux pour la rénovation de la totalité des logements considérés comme des « passoires énergétiques » (les logements de classe F et G) d'ici à 2025 en France. Elle demande la mise en œuvre de moyens et de dispositifs permettant d'atteindre les objectifs fixés par la loi, notamment celle de transition énergétique, et de lutter durablement contre la précarité énergétique. En 2017, à l'occasion de la campagne des Présidentielles, ses membres ont réalisé un intense effort de plaidoyer collectif qui a permis de mettre en haut de l'agenda politique l'enjeu de la rénovation énergétique. Le CLER poursuit désormais la coordination de cette initiative grâce à la confiance renouvelée de ses membres et financeurs. Ce travail de lobbying auprès des acteurs politiques nationaux va se poursuivre à la fois pour bâtir la notoriété de la campagne, et porter notre vision partagée pour un plan de rénovation ambitieux en France.

En savoir plus : www.renovons.org

FAIRE CIRCULER LES CONNAISSANCES



INTERNET

*Des Clés pour
tout savoir sur
la rénovation
énergétique*

En 2014, le CLER a créé l'émission Les Clés de la rénovation qui répond à toutes les questions des citoyens sur la performance énergétique des logements, la rénovation et les énergies renouvelables. Chaque deuxième mercredi du mois à 18 h, nous accueillons des conseillers Info Énergie et les spécialistes du réseau CLER pour un échange d'une heure environ. Ces formations en ligne existent grâce au soutien de l'ADEME, et en partenariat avec le magazine *La Maison écologique* et *Actu-Environnement.com*. Dix émissions ont été diffusées en 2017. Depuis leur création fin 2014, l'ensemble des émissions a dépassé les 69 000 vues.

Depuis sa création, le CLER a pour mission de transmettre des informations pertinentes relatives à la transition énergétique afin de tenir au courant les adhérents du réseau et les professionnels de terrain de l'actualité des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie, et leur permettre de monter en compétence. L'association mène également des actions de sensibilisation pour mobiliser le grand public.

INFORMATION

Des alertes personnalisées et un service de veille documentaire sur mesure

Le centre de documentation du CLER offre un outil d'information performant aux professionnels de l'énergie et du bâtiment, des Espaces Info Energie, des Points Rénovation Info Service (PRIS), aux élus, aux enseignants, aux étudiants, ainsi qu'au grand public. Les documents sont consultables sur place ou à distance, à travers une base de données documentaires en ligne. En bonne position dans les résultats des principaux moteurs de recherche, chaque document et chaque mot clé de la base sont ainsi indexés sur internet. La base de données est mise à jour quotidiennement et s'est enrichie en 2017 de 1529 documents (articles, ouvrages, photographies libres d'usage, vidéos, jeux...). Elle propose désormais plus de 28 211 références documentaires.

En 2017, 105 669 internautes ont consulté 2 004 234 fiches documentaires et téléchargé 116 630 documents.

Demandes d'informations

La newsletter DOC&Cler présente les nouveautés du centre de documentation. Il s'agit d'une lettre d'information électronique bimensuelle qui présente les nouvelles références documentaires (ouvrages, articles, multimédia). Elle est diffusée gratuitement aux adhérents et partenaires du CLER (plus de 1000 abonnés en 2017). Différents fils de veille thématiques, spécialisés en fonction des besoins opérationnels, ont été mis au point en direction des conseillers Info Energie, des chargés de mission précarité énergétique, des chargés de mission TEPOS (territoires à énergie positive). Ce service, lancé fin 2015, comptait plus de 437 abonnés fin décembre. Les adhérents du CLER peuvent en bénéficier sur simple demande.

Sur le web : www.doc-transition-energetique.info

Informer



PUBLICATION

Opérateurs énergétiques territoriaux

Dans un formidable bouillonnement d'initiatives, la transition énergétique est déjà en germe dans les territoires : partout citoyens, collectivités, entreprises ou associations agissent pour la mettre en œuvre concrètement. Dans un rapport paru en juin 2017, le CLER donne la parole à ces « bâtisseurs » d'une autonomie énergétique et territoriale. Coopérative, entreprise publique locale ou association, ces opérateurs produisent, distribuent et/ou fournissent leur propre énergie issue des renouvelables. Ce document de 80 pages présente notamment dix exemples locaux en France, en Allemagne et en Autriche.

CONCOURS



La transition énergétique en CLER Obscur

Depuis son lancement en 2010, le concours de courts-métrages CLER Obscur a permis de rassembler 200 films sur le thème de la transition énergétique, tous visibles sur la chaîne Youtube (FestivalCLER) de la compétition. En 2017, à l'occasion de la 8e et dernière édition lancée le 1er septembre 2017, nous avons recueilli 28 nouveaux films. Dès le 15 novembre, les membres du jury du festival (composé de nos partenaires – Ademe, REFEDD, CliMates, Réseau Ecole et nature, MRES) ont sélectionné les 19 meilleurs films afin d'exclure les projets les moins qualitatifs sur la forme, ou ceux à caractère commercial. Le 11 décembre, quatre films de la sélection ont été récompensés par un prix : trois ont été sélectionnés par les internautes suite à une campagne de votes en ligne qui a enregistré 18000 votes sur notre site, et un choisi par le jury.

www.cler-obscur.fr

INTERNET

Le CLER sur Internet

Le site cler.org est une vitrine des multiples activités du CLER sur Internet. Il diffuse des informations sur l'association, ses valeurs et son rôle, mais est également le lieu où s'échangent et se transmettent des actualités et des opinions sur la transition énergétique en général. Pour développer pleinement son potentiel d'interactions, et incarner au mieux la transition énergétique sur le terrain, il a subi début 2017 une refonte complète. En plus de rénover l'apparence graphique du site, ce chantier numérique a eu l'ambition de mieux articuler tous les sites administrés par le CLER et donc toutes les thématiques sur lesquelles agit l'association au quotidien. Dans une rubrique « *sur le terrain* », des dizaines de retours d'expériences ont été mis en ligne en 2017 pour documenter l'avancée concrète de la transition dans les territoires.

Exister sur Internet, c'est aussi investir les réseaux sociaux, dialoguer avec les journalistes, les militants et tous les internautes citoyens qui s'intéressent à la maîtrise de l'énergie, la sobriété et les énergies renouvelables. Présent sur Twitter depuis 2011, le CLER a déjà émis plus de 4150 gazouillis... à l'intention de 8000 abonnés. Sur Facebook, 1607 abonnés suivent nos actualités. Présent sur LinkedIn depuis 2017, le CLER a déjà attiré 668 internautes.



Un haïku pour le climat

« Le haïku est dans la nuance comme le sont les couleurs d'un paysage balayé de nuages rapides et de vent » écrit le poète Thierry Gosset. En 2015, dans le cadre du Printemps des Poètes et à la veille de la COP21, le CLER - Réseau pour la transition énergétique a initié le concours de poésie *Un haïku pour le climat*. Chaque année, des adultes de tous âges, mais également des élèves encadrés par leur professeur, prennent la plume pour nous envoyer leurs poèmes. En 2017, certains de ces haïkus ont même été publiés dans le très beau livre intitulé *Pour une poignée de degrés*, initié par la Maison régionale de l'environnement et des solidarités (MRES), adhérent du réseau.

Sur le web : cler.org/association/concours - Et sur Twitter : @Haiku_Climat

Informer

7000 abonné.e.s à la lettre d'infos mensuelle du CLER

Sur Twitter - suivez-nous ! @assoCLER

Un service d'offres d'emploi en pleine progression

A l'occasion de la refonte de son site internet, le CLER a fortement développé son service de publication d'offres d'emploi payant (gratuit pour nos adhérents), mis à disposition de tous les acteurs de la transition énergétique. En 2017, nous avons doublé le nombre d'offres diffusées : en tout, 300 offres sont parues sur notre site et ont été diffusées sur Twitter par notre équipe.

www.cler.org/outils/offres-emploi

En 2017, le CLER est devenu organisme de formation

Depuis la fin d'année 2017, le CLER développe son activité de formation et est référencé comme organisme de formation dispensant des formations de qualité (DataDock). Nous proposons d'ores et déjà sept formations pour accélérer le déploiement de nos outils et dispositifs, mais également accompagner l'évolution administrative et financière de nos adhérents.

www.cler.org/association/nos-formations

REVUE

CLER Infos : une revue au service de la transition énergétique

En 1995, le réseau CLER publiait le premier numéro de sa revue CLER Infos. Seize pages permettent alors à l'association de faire le lien entre les adhérents « pionniers de la transition énergétique », diffuser des actualités nationales et européennes sur les énergies renouvelables et informer sur les retours d'expériences issus du terrain.

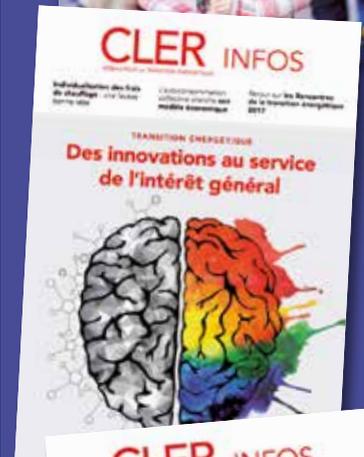
Depuis plus de vingt ans, cette revue associative a évolué à la fois sur le fond et la forme (refontes graphiques, pagination étoffée). Elle ne se contente plus aujourd'hui de mettre en lien nos adhérents, mais propose à ses lecteurs un dossier thématique de dix pages, un coup de projecteur sur les actions territoriales, ou encore une tribune qui leur permet de lire des points de vue neufs et constructifs sur la transition énergétique.

Cette publication trimestrielle de 20 pages s'adresse donc aujourd'hui à tous les professionnels de terrain agissant dans des domaines divers tels que la rénovation énergétique, les énergies renouvelables ou la lutte contre la précarité énergétique. Elle propose des contenus rédactionnels diversifiés : des retours d'expérience sous forme de reportages, de témoignages ou d'interviews, des analyses et des décryptages (de politiques nationales et européennes) – contenus rédigés par des experts ou des journalistes professionnels.

Quatre numéros sont parus en 2017

- Transition énergétique : changer de société pour vivre mieux
- Transition énergétique : des innovations au service de l'intérêt général
- Mobilité : accélérons la transition énergétique !
- Rénovation : des artisans en transition

www.cler.org/outils/publications





L'équipe permanente

(EN AVRIL 2018)

Esther Baillet

chargée de mission TEPOS et
mobilité

Radhia Berdaoui

responsable administrative et
comptable

Anne Bringant

coordinatrice pour les ONG des
activités sur la transition énergétique

Julien Camacho

responsable de projet Familles à
Energie Positive

Danyel Dubrenil

responsable de campagne Rénovons

Lucile Krezet

assistante de projets

Jennifer Lavallé

responsable de projets information &
documentation

Jane Mery

responsable de la communication

Marie Moisan

responsable de projets précarité
énergétique

Alexis Monteil

responsable de projets formation et
rénovation

Léo Pardo

chargé de mission précarité
énergétique

Yannick Régulier

responsable de projets énergie et
territoires

Romain Riolfet

responsable de projets efficacité
énergétique

Joël Vorvins

directeur

Bouhra Zeroual

responsable de projets
« animation de réseau »
et du programme SLIME



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

www.cler.org

TEL : 01 55 86 80 00 - EMAIL : INFO@CLER.ORG